

La Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex a pour but de créer, développer et exploiter, directement ou indirectement, toute activité de la commune de Thônex en faveur de la jeunesse, notamment par la création et l'exploitation de crèches, de jardins d'enfants, de garderies et d'institutions en charge de l'accueil familial à la journée.

Dans le cadre de l'ouverture d'une halte-garderie, la FJT recherche :

1 EDUCATEUR DE L'ENFANCE à 60%

Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction : 15 août 2025

Prérequis

Diplôme Educateur de l'enfance ES / de l'Ecole supérieure d'éducateur et éducatrice de l'enfance (ESEDE) ou titre équivalent

Mission

- Assurer la sécurité, la prise en charge et le bien-être des enfants
- Planifier, organiser et animer le quotidien du groupe d'enfants auquel il est affecté
- Assurer et proposer un accueil de qualité aux enfants et aux familles
- Appliquer la législation en vigueur ainsi que les règlements, protocoles et la mission institutionnelle de la FJT
- Être force de proposition de toute action destinée à améliorer la prise en charge et le quotidien des enfants

Profil

- Travailler de manière autonome et en équipe avec un esprit de collaboration
- Faire preuve de créativité et d'initiative
- Faire preuve d'écoute, d'empathie et de capacité à communiquer
- Faire preuve de souplesse et d'adaptation

Conditions

Conditions de travail selon la CCT intercommunale (Echelle EDE 2025 – variante vacances scolaires)

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur dossier de candidature complet, lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes et des certificats de travail, attestations de formation (y.c. formation 1^{er} secours) :

Par voie électronique : rh@fjthonex.ch

Délai de postulation : 28 février 2025

Il ne sera répondu qu'aux personnes ayant déposé un dossier complet et disposant de toutes les compétences requises.

Toute désignation de personne ou de fonction dans la présente offre d'emploi vise indifféremment l'homme ou la femme.

Thônex, le 29.01.2025